

Réf: Dossier N° 208890

Avis de constitution

SOCIETE « ASC AGRI DIVOIRE »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II plateaux 7ème TRANCHE
IMMEUBLE KAY CENTER, Lot 3604-3606, Ilot 292**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
20/05/2023 reçus par Me Konan Kouamé jean Noël , MANDATAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 03/05/2023, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « ASC AGRI DIVOIRE »**

**La société a pour objet en tous pays et principalement en République
de Côte d'Ivoire :Agriculture ;Commerce forestier ; Transformation et
commercialisation de produits forestiers ;
Exportation de produits forestiers ;Création et gestion de plantations
;Transformation de produits agricoles ;Import-export de
marchandises diverses ;Achat en vue de l'exportation de matières
agricoles ; Négoce. Et plus généralement, toute activité connexe ou
similaire se rattachant à l'objet ci-dessus ; toutes opérations
financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou
immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à
tous objets similaires ou connexes ;La prise de participation ou
d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou
étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens,
10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II plateaux 7ème TRANCHE
IMMEUBLE KAY CENTER, Lot 3604-3606, Ilot 292**

M KIRCHMAYER Thomas (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00097 du 13/07/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°51857/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

Pour Avis

Le CEPICI

